



Titulaire de la chaire Edgar Morin de la complexité de l'ESSEC, Laurent BIBARD y enseigne la philosophie et la gestion. Son travail théorique sur le plan philosophique est articulé à un travail pratique portant sur les dynamiques de vigilance et d'éthique dans un contexte d'incertitude. En philosophie, il s'intéresse tout particulièrement aux enjeux fondamentaux de l'ontologie, notamment au regard des rapports entre masculin et féminin.

Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages dont « *L'éthique individuelle—Un nouveau défi pour l'entreprise* », et de conférences enregistrées et transmises sur les réseaux sociaux, telles que « *Introduction à la pensée complexe* », « *Socrate en entreprise* »... Depuis 1990, Laurent BIBARD a développé une activité de consultant auprès d'entreprises et d'institutions publiques sur des questions relatives à la conduite du changement, d'éthique, d'aide à la décision en situation d'incertitude.

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a pour mission principale la **formation professionnelle tout au long de la vie** des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle développe également des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**. Toutes ces activités concourent à affirmer son **expertise** dans le **champ de la protection judiciaire de la jeunesse** et des **métiers du travail social**. Elles visent également à **soutenir la professionnalisation des personnels** et **contribuent à développer un socle commun de compétences** au service des missions de protection judiciaire de la jeunesse.

[www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr)

Depuis le milieu des années 90, l'ENPJJ fait partie intégrante du **Réseau des Écoles de Service Public**. Forte de 39 écoles des 3 fonctions publiques et de la sécurité sociale, cette association souhaite **promouvoir la réflexion** entre ses membres, le **partage d'informations** et l'**organisation de formations et d'événements communs**.

Dans la poursuite du développement de ses domaines de formation, l'ENPJJ a renforcé son offre à l'intention de l'ensemble des cadres de la PJJ et créé une **mission spécifique à la formation des cadres**.

# École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

Les soirées de l'encadrement  
2<sup>ème</sup> cycle

Avril - Décembre 2018





En 2018, le cycle de 5 conférences des soirées de l'encadrement de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse s'intéressera aux rapports entre pouvoir et management.

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organise depuis 2017 des rencontres de l'encadrement. Ouvertes à toute personne occupant des fonctions d'encadrement, elles ont pour objectif d'**ouvrir le champ de réflexion** de ces professionnels sur des thèmes transversaux.

La mission pour la formation des cadres tout au long de la vie du service de la formation de l'ENPJJ relance en 2018 le **cycle de conférences** désormais connu sous le nom des **soirées de l'encadrement**. Inaugurées en 2017, ces conférences, délocalisées sur tout le territoire métropolitain, proposent aux cadres un moment de prise de recul et de questionnements sur des thèmes relatifs au management.

Après la **vision managériale** en 2017, la **relation entre management et pouvoir** est déclinée au cours de 5 conférences.

A terme, ces conférences seront disponibles au format **vidéo** sur le site internet de l'ENPJJ.

### Public concerné

Tout personne occupant des fonctions d'encadrement

### Construction personnelle et rapport au pouvoir

05 avril 2018

ENPJJ, site central (Roubaix)

### Pouvoir et autorité

05 juin 2018

Ecole nationale des greffes (ENG)  
(Dijon)

### Pouvoir et éthique de responsabilité

03 juillet 2018

ENPJJ – Pôle territorial de formation Sud-Est  
(Marseille)

### Éthique de la sollicitude et exercice du pouvoir

04 octobre 2018

École Nationale du Génie de l'Eau et de  
l'Environnement de Strasbourg

### Exercice du pouvoir et genre

11 décembre 2018

Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse  
(Paris)



Mardi 3 juillet 2018 – 18 heures – 20 heures  
École nationale de protection judiciaire de la jeunesse  
– Pôle territorial de formation Sud-Est

7, impasse Sylvestre – CS30005  
13381 MARSEILLE Cedex 13

Inscriptions par simple mail à l'adresse  
[com.enpjj-roubaix@justice.fr](mailto:com.enpjj-roubaix@justice.fr) avant le 28 juin 2018

La définition du pouvoir et son exercice par le manager se traduisent par l'engagement et la mobilisation de sa responsabilité. Celle-ci se définit comme une obligation (et une capacité) à répondre de ses actes et de leurs conséquences. Associant cette notion à celle de l'éthique, Max WEBER propose de faire de « l'éthique de responsabilité », une déclinaison relative d'une « éthique de conviction ». C'est sur des fondements éthiques que, en l'absence d'un code formel de déontologie, le manager doit inscrire son action dans une dimension prospective de la responsabilité. Il importe, pour cela, qu'il appréhende clairement son rôle, sa place et sa fonction dans l'organisation.

Entre hiérarchie, animation et technicité, l'action du manager interroge de fait :

- la manière dont il exerce le pouvoir ;
- les règles éthiques qui fondent cet exercice ;
- sa capacité à « assumer » la responsabilité qui lui incombe.

Cette rencontre doit permettre aux participants de mieux identifier :

- la notion d'éthique de la responsabilité dans la prise de décision et ses développements ;
- les capacités (ou qualités) mobilisées dans cet exercice (courage, action, discernement) ;
- en quoi l'éthique vient éclairer l'exercice du pouvoir.